# Politique commune des transports: programme d'action 1995-2000

1995/2226(COS) - 19/03/1996

La commission a adopté le rapport de M. Eolo PARODI (It, UPE) sur la Communication de la Commission européenne relative au Programme d'action 1995-2000 sur la politique commune des transports. Les membres ont suivi leur rapporteur en se déclarant tout à fait d'accord avec les objectifs de ce programme d'action, à savoir l'établissement d'un système de transport intégré sûr, efficace, compétitif et respectueux de l'environnement qui tienne compte des besoins des usagers et des travailleurs du secteur des transports. Mais la commission a souligné que le programme comportait certains points faibles, en ce qui concerne la sécurité du trafic, les heures de travail, l'environnement, l'éducation et les alternatives au transport routier. La Commission a été invitée à présenter des propositions d'amélioration de la sécurité dans tous les secteurs des transports et, notamment, dans le secteur du transport routier.